

Communiqué de presse

## **Aides à la rénovation énergétique : le GPCEE appelle à recentrer MPR sur l'accompagnement des ménages en précarité**

Suite aux annonces de la Ministre Amélie de Montchalin appelant à un rapprochement entre MaPrimeRenov' (MPR) et les certificats d'économies d'énergie (CEE) et les précisions apportées par l'article du Parisien en date du 20 janvier, le GPCEE déplore que la rénovation énergétique soit une nouvelle fois victime des restrictions budgétaires.

*“La rénovation énergétique est l'une des rares politiques pouvant tout à la fois réduire la facture des Français - a fortiori des plus modestes -, décarboner le secteur du bâtiment et adapter nos logements aux enjeux climatiques de demain, tout en diminuant nos dépenses de santé publique”* rappelle Florence Lievyn, présidente du GPCEE.

Cette réduction du budget MPR va avoir pour conséquence première de renchérir le reste à charge des travaux pour les ménages et donc vraisemblablement de mettre un nouveau coup d'arrêt à la dynamique de rénovation, à la peine depuis plusieurs mois déjà. Il n'est en effet pas attendu d'augmentation des forfaits du côté des CEE, toujours selon l'article du Parisien.

**“ Le recours accru aux CEE est une bonne chose et nous saluons la volonté du Gouvernement que les Français les sollicitent plus largement. Cependant, le GPCEE reste lucide sur le message globalement envoyé à nos concitoyens : moins de soutien à la rénovation énergétique et donc moins de travaux ! ”**

Ces annonces s'inscrivent par ailleurs dans contexte de préparation de la 6ème période des CEE, pour lequel les projets de de textes restent attendus, alors même que les professionnels ont plus que jamais besoin d'un cap clair et de stabilité.

Les annonces de ces derniers jours nécessitent effectivement une clarification des rôles et des objectifs de chaque dispositif. *“Nous avons toujours exprimé nos réserves quant à la réforme des aides conduite jusqu'ici, notamment dans sa temporalité, plaidant pour une répartition plus lisible pour nos concitoyens comme pour les professionnels, qui investissent un temps et des moyens considérables pour s'adapter à chaque nouvelle étape de la réforme”* témoigne le GPCEE.

**En l'occurrence, le GPCEE appelle à recentrer MPR sur l'accompagnement des ménages en précarité, que ce soit pour des rénovations globales ou des travaux mono-geste. Il s'agirait là d'une meilleure allocation des ressources, dans un contexte budgétaire restreint.**

Quoiqu'il en soit, le GPCEE réaffirme le rôle crucial des CEE pour l'avenir des politiques d'efficacité énergétique françaises, quel que soit le secteur d'activité concerné. Ce n'est cependant pas un levier suffisant pour compenser les manques d'investissement publics. Pour le GPCEE, *“basculer MPR vers les CEE revient à faire financer les crédits par le consommateur d'énergie et non plus par le contribuable. Mais finalement, il y a toujours quelqu'un qui paie. »*